

Les nuitées touristiques en Ardèche

avec Flux Vision - Orange Business

Année 2023

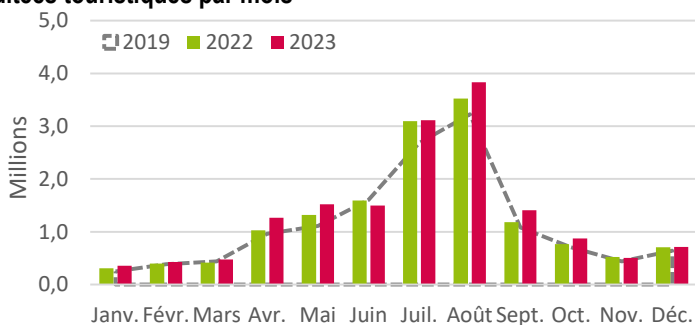
observatoire.ardeche-guide.com

Estimation des nuitées touristiques en Ardèche

	2023	part 2023		évolution 2022-2023		2019-2023
touristes français	10,7 millions	74%	67%	+ 490 000	+ 5%	+ 14%
touristes des principaux marchés européens*	3,7 millions	26%	23%	+ 420 000	+ 13%	+ 33%
Français + principaux marchés étrangers*	14,4 millions	100%	90%	+ 910 000	+ 7%	+ 19%
autres pays étrangers	1,6 millions		10%	+ 220 000	+ 16%	+ 15%
total touristes tous marchés	16 millions	100%		+1,1 M	+ 8%	+ 18%

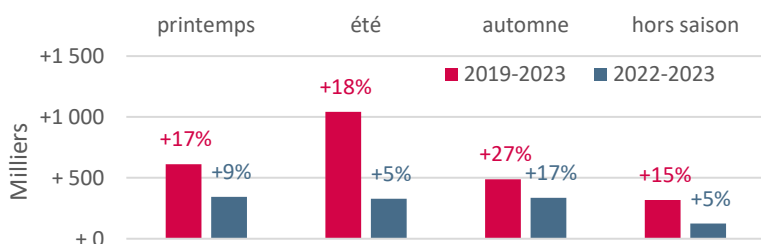
* Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse, Royaume-Uni

Nuitées touristiques par mois



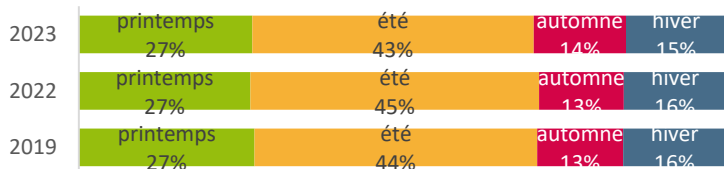
En 2023, l'Ardèche a enregistré 16 millions de nuitées touristiques soit une hausse de +8% par rapport à 2022 (+1,1 millions de nuitées) et de +18% par rapport à 2019, (+2,4 millions de nuitées). L'augmentation est plus forte à l'automne et au printemps que sur les deux mois d'été.

Evolution des nuitées touristiques par période (en volume et en %)



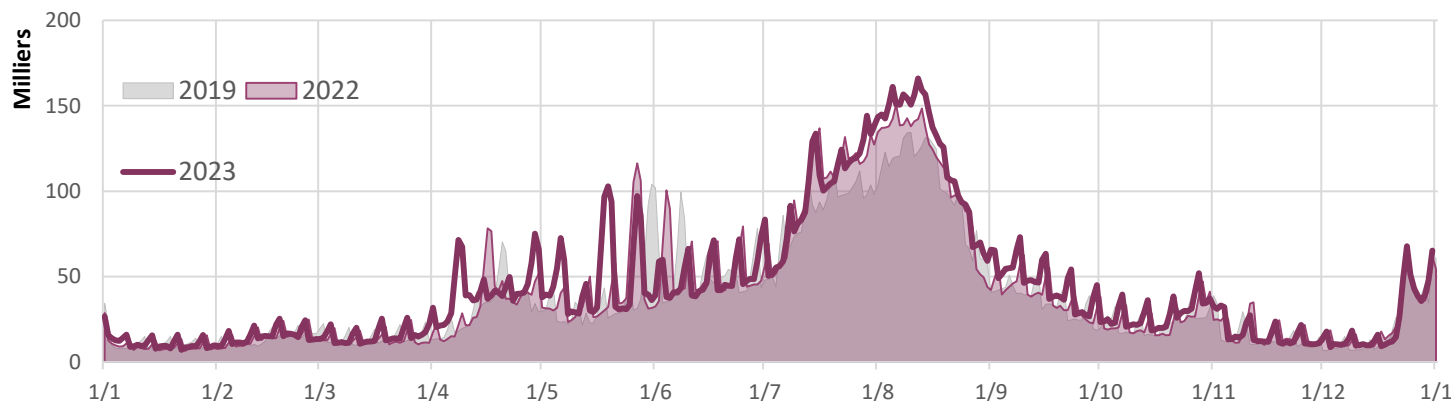
Le printemps 2023 a bénéficié d'un calendrier favorable avec 5 week-ends prolongés (Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension et Pentecôte) qui ont davantage lissé la fréquentation qu'en 2022. Par rapport à 2022, +23% de nuitées en avril, +15% en mai et -6% en juin.

Répartition des nuitées touristiques par saison



Le mois de juillet se maintient par rapport à 2022 malgré une forte baisse la 2ème semaine (du 8 au 14) qui marque le début des vacances françaises (-8% par rapport à 2022). Le mois d'août est en progression de +9% avec notamment une forte hausse du nombre de nuitées touristiques la semaine après le 15 août (+15%).

Nuitées touristiques par jour



L'automne 2023 et sa météo clémente ont séduit les touristes, clientèles françaises et étrangères sont en hausse en Ardèche. A noter, les 2 premiers week-ends de septembre sont au niveau des week-ends du mois de juin. Les vacances de la Toussaint ont progressé de +14%.

LES DIFFERENTES PHASES DE L'ANNEE 2023

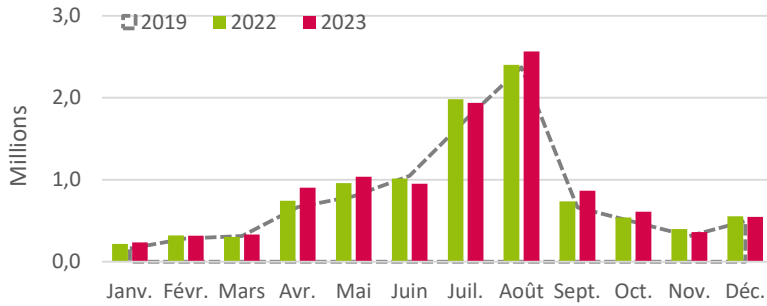
	Calendrier vacances 2019	Calendrier vacances 2022	Calendrier vacances 2023
janvier	7 janvier - reprise des cours	3 janvier - reprise des cours	3 janvier - reprise des cours
février			
mars	vacances hiver FR 9 février - 11 mars	vacances hiver FR 5 février - 6 mars	vacances hiver FR 4 février - 5 mars
avril	vacances printemps FR 6 avril - 6 mai	vacances printemps FR 9 avril - 8 mai	vacances printemps FR 8 avril - 8 mai
mai	Pâques 22 avril	Pâques 17 avril	Pâques 9 avril
	Ascension 30 mai	Ascension 26 mai	Ascension 18 mai
juin	Pentecôte 10 juin	Pentecôte 5 juin	Pentecôte 29 mai
juillet	début vacances été FR 6 juillet	début vacances été FR mercredi 6 juillet	début vacances été FR samedi 8 juillet
	14 juil. : dimanche	14 juil. : jeudi	14 juil. : vendredi
août	15 août : jeudi	15 août : lundi	15 août : mardi
sept.	rentrée scolaire FR 2 septembre	rentrée scolaire FR 1er septembre	rentrée scolaire FR 4 septembre
octobre			
nov.	vacances Toussaint FR 19 octobre - 4 novembre	vacances Toussaint FR 22 octobre - 6 novembre	vacances Toussaint FR 21 octobre - 5 novembre
déc.	début vacances Noël FR 21 décembre	début vacances Noël FR 17 décembre	début vacances Noël FR 23 décembre





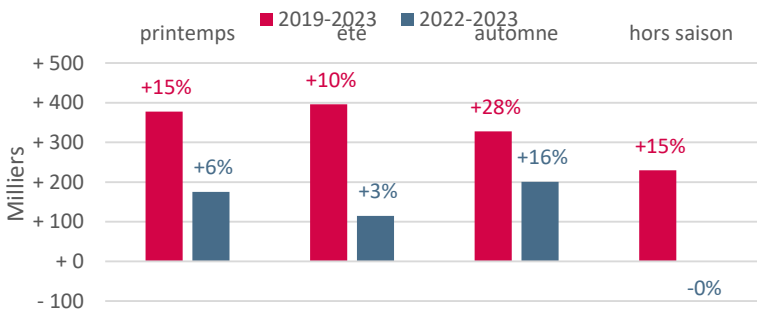
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES FRANÇAIS EN ARDECHE EN 2023

Nuitées touristiques françaises par mois



Les nuitées françaises représentent 67% nuitées de l'année 2023 (69% en 2019 et 2022). La part des nuitées françaises en 2023 diminue légèrement par rapport à 2022 et 2019.

Evolution des nuitées touristiques françaises (en volume et en %)

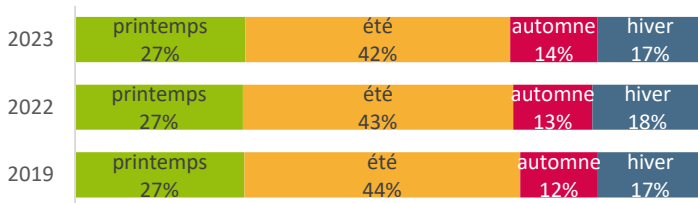


Elles progressent par rapport à 2019 (+14%, +1,3 millions de nuitées) et 2022 (+5%, +500 000 nuitées).

La clientèle française a été nombreuse durant le printemps, notamment lors des ponts. Les nuitées de touristes français ont progressé de +6% par rapport à 2022.

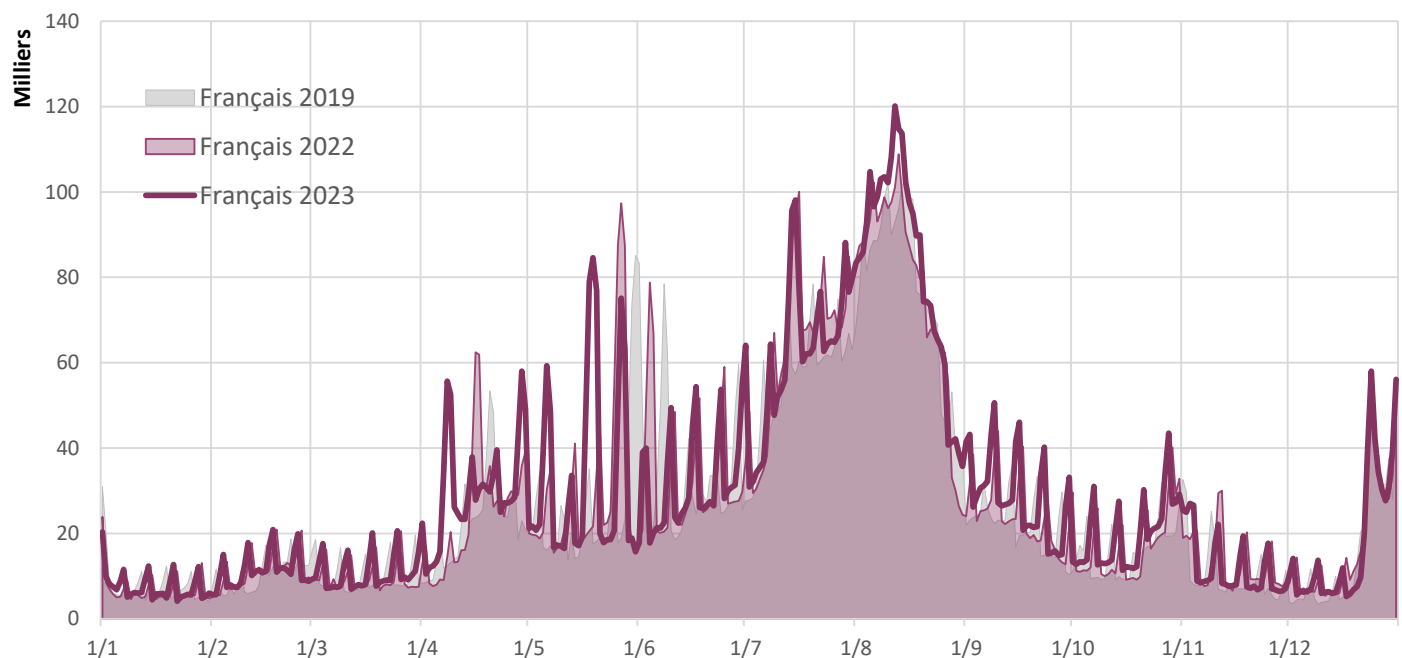
Les touristes français représentent deux tiers des nuitées de l'été. Leurs nuitées ont augmenté de 3% par rapport à 2022 et de 10% par rapport à 2019. Auvergne-Rhône-Alpes, 1ère région d'origine des touristes français, augmente son niveau de fréquentation de +7% par rapport à 2022.

Répartition des nuitées touristiques par saison



En automne, les nuitées des touristes français augmentent fortement : +16% par rapport à 2022 et +28% par rapport à 2019.

Nuitées touristiques françaises par jour





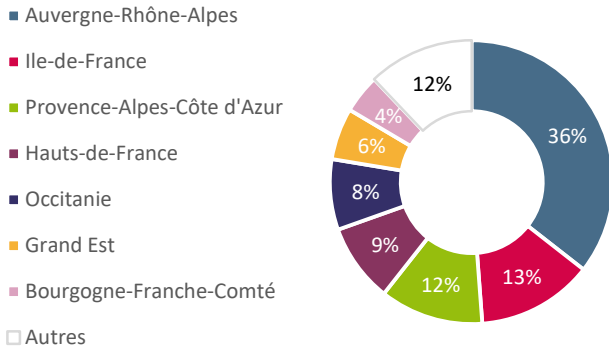
LES NUITÉES DES TOURISTES FRANÇAIS EN ARDECHE - 2023

PROVENANCE PAR REGION FRANCAISE

> fiches de synthèse par région et par département disponibles à la demande <

Auvergne-Rhône-Alpes : 1ère REGION EMETTRICE

% total des nuitées françaises sur l'année 2023



Top 4 des régions émettrices

% total des nuitées françaises par saison en 2023

printemps (avril - juin)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (43%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (12%)
- 3 Ile-de-France (11%)
- 4 Occitanie (8%)

été (juil - août)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (27%)
- 2 Ile-de-France (17%)
- 3 Hauts-de-France (14%)
- 4 Provence-Alpes-Côte d'Azur (10%)

automne (sept - oct)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (38%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (13%)
- 3 Ile-de-France (10%)
- 4 Occitanie (9%)

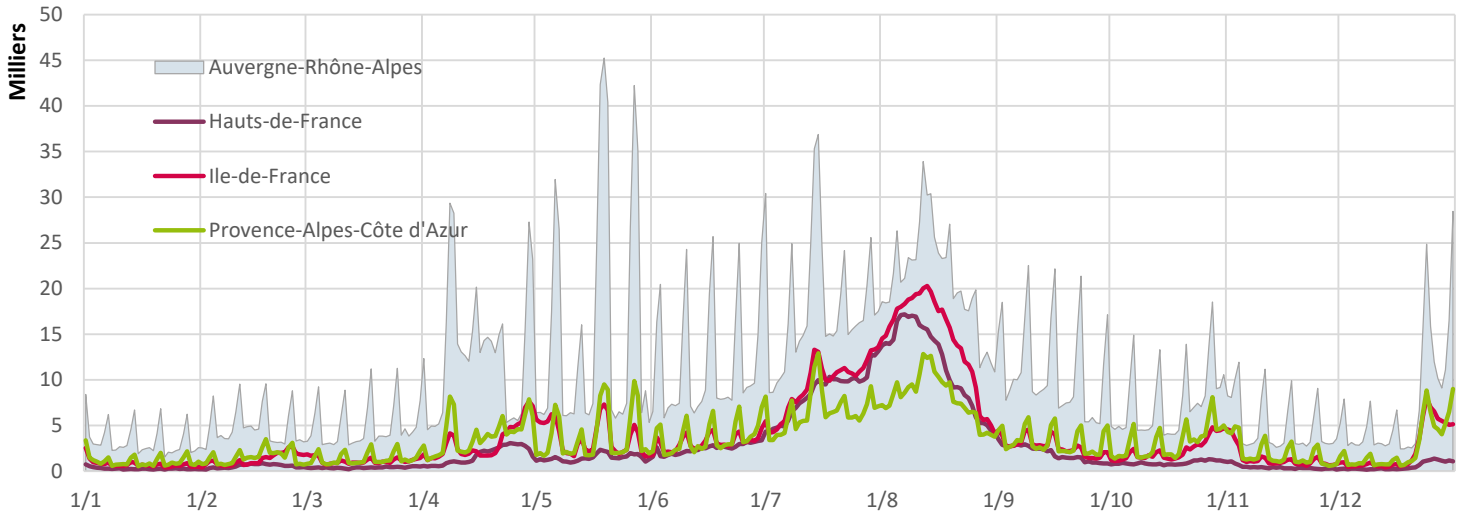
hiver (janv - mars et nov - déc)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (43%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (14%)
- 3 Ile-de-France (12%)
- 4 Occitanie (11%)

La provenance des touristes français est identique en 2022 et en 2023. Auvergne-Rhône-Alpes reste la 1ère origine des clientèles nationales quelle que soit la période de l'année. La région représente 36% des nuitées comme en 2022.

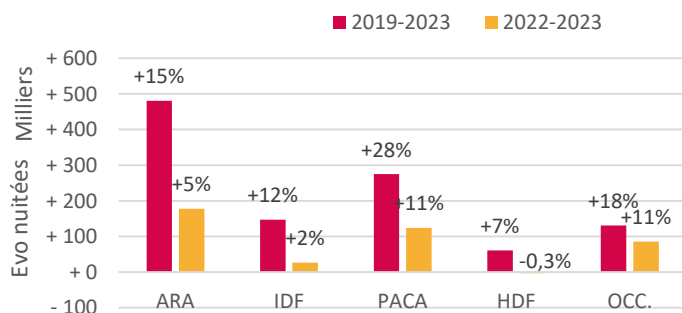
A noter que sur les deux mois d'été, l'Ile-de-France et les Hauts-de-France occupent les 2ème et 3ème places.

Nuitées par jour des quatre 1ères régions françaises en 2023



EVOLUTION DES NUITÉES DES PRINCIPALES REGIONS

Evolution annuelle des nuitées (en volume et %)



Les 5 principales régions d'origine des touristes français en Ardèche affichent toutes des hausses de nuitées en 2023 par rapport à 2019. Par rapport à 2022, seule la région Hauts de France est stable, les 4 autres régions sont en hausse de nuitées en 2023.

A noter également les progressions pour d'autres régions par rapport à 2022 : +11% pour la Nouvelle-Aquitaine, +7% pour le Centre-Val-de-Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, +6% pour le Grand Est.

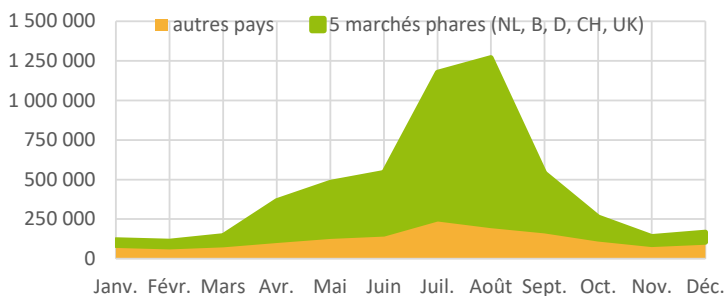


FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES ÉTRANGERS EN ARDECHE

Rappel : FVT observe la présence de tous les mobiles captés sur le territoire. Cela peut donc correspondre à des personnes que l'on ne considère pas comme touristes au sens de 'loisirs, vacances'.

Le tourisme d'affaires, le travail saisonnier de courte durée, le tourisme affinitaire (visite à la famille, venue en résidence secondaire...) sont inclus dans les nuitées.

Nuitées touristiques des étrangers par mois (selon le type de marché) en 2023

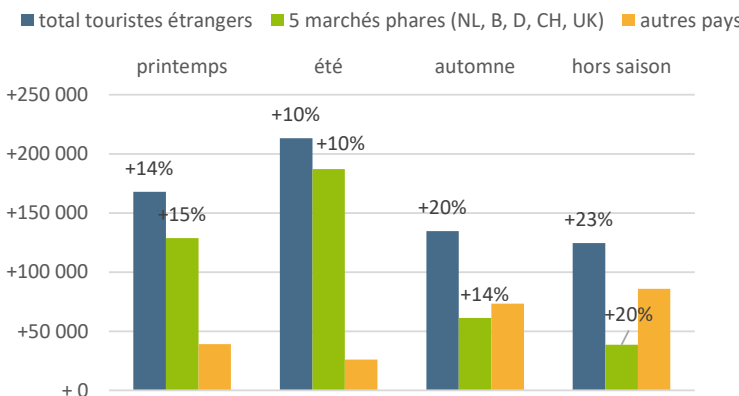


Les nuitées étrangères représentent 33% des nuitées de l'année 2023 (31% en 2022 et en 2019).

Elles sont en hausse par rapport à 2022 (+14%, +640 000 nuitées) et progressent par rapport à 2019 (+26%, + 1,1 million de nuitées).

Les nuitées de nos 5 principaux marchés européens, qui représentent 69% des nuitées étrangères, ont progressé de +13% par rapport à 2022 et de 33% par rapport à 2019.

Evolution 2022-2023 des nuitées touristiques des étrangers par mois en volume (selon le type de marché)



Au printemps, Les nuitées des touristes étrangers sont en hausse par rapport à 2022 (+15%).

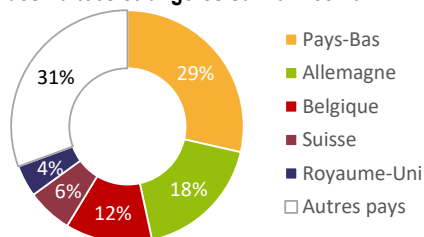
Les deux mois d'été ont vu une hausse de fréquentation de la clientèle étrangère (+10% v/s 2022 et +46% v/s 2019).

La fréquentation de l'automne est également en hausse par rapport à 2022 (+14%).

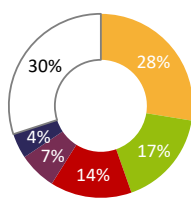
PAYS-BAS : 1er PAYS D'ORIGINE DES TOURISTES ÉTRANGERS

Provenance des touristes étrangers

% total des nuitées étrangères sur l'année 2022



Rappel 2022



Les Pays-Bas est le 1er pays émetteur de touristes pour l'Ardèche (29% des nuitées étrangères en 2023) avec une progression importante en 2023 (+18% v/s 2022).

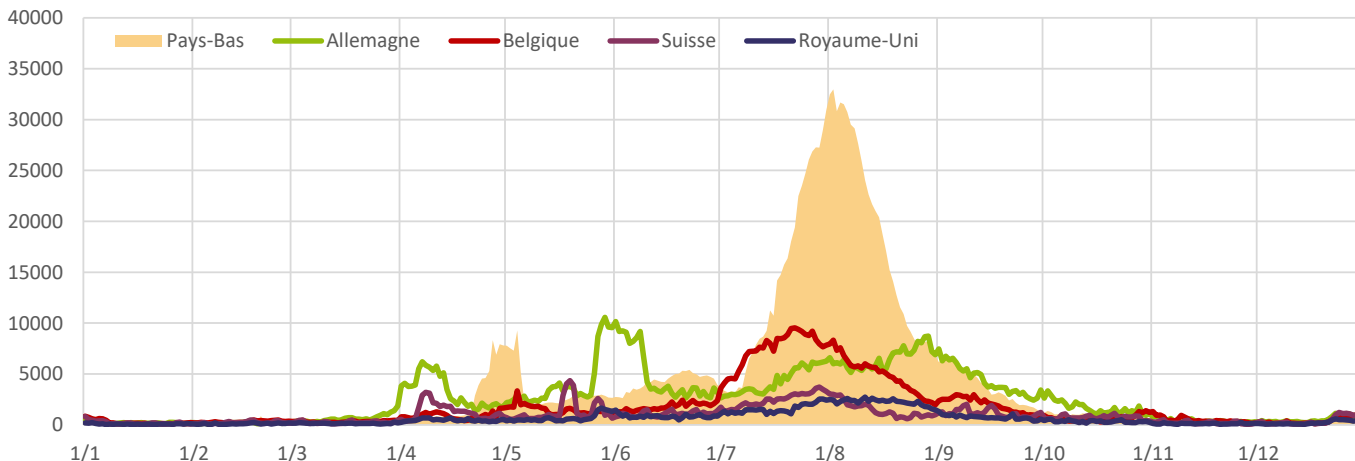
L'Allemagne, clientèle plus présente au printemps, est le 2ème pays avec 18% des nuitées étrangères en 2023, grâce à une importante progression v/s 2022 (+20%).

La Belgique est le 3ème pays d'origine des touristes étrangers (12% des nuitées étrangères en 2023) avec une baisse de fréquentation par rapport à 2022 (-4%).

La Suisse est le 4ème pays d'origine des touristes étrangers (6% des nuitées étrangères 2023).

Les Britanniques représentent 4% des nuitées étrangères en 2023.

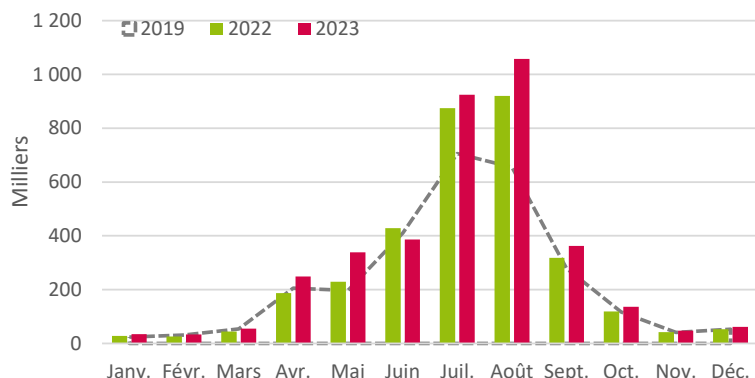
Nuitées des 5 principaux marchés européens en 2023



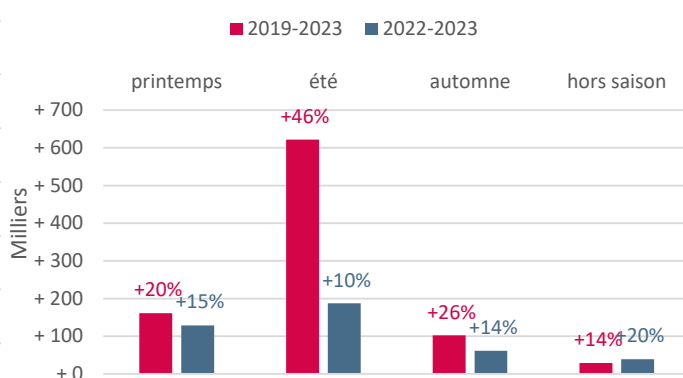
ZOOM SUR LES 5 MARCHES PHARES DE L'ARDECHE : LES PAYS-BAS, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, LE ROYAUME-UNI

> fiches de synthèse par pays disponibles à la demande <

Nuitées touristiques 5 marchés phares par mois



Evolution des nuitées touristiques (en volume et en %)



Les nuitées de nos 5 principaux marchés européens, qui représentent 69% des nuitées étrangères, ont progressé de +13% par rapport à 2022 (+420 000 nuitées) et de 32% par rapport à 2019 (+910 000 nuitées).

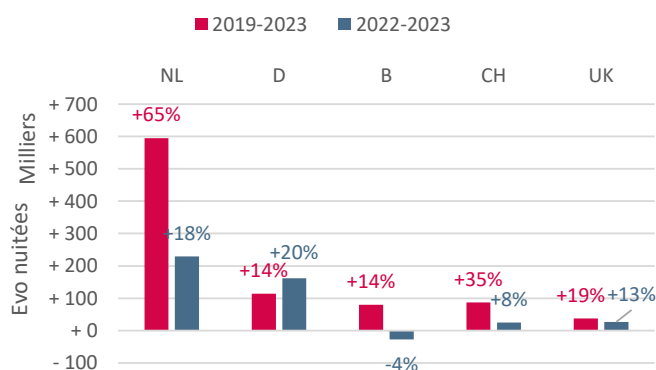
La fréquentation de nos 5 principaux marchés étrangers augmente tout au long de l'année par rapport à 2019 et 2022.

Nuitées touristiques Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse et Royaume-Uni - 2019, 2022 et 2023



EVOLUTION DES NUITÉES DES PRINCIPAUX PAYS

Evolution annuelle en volume de nuitées et en %



Par rapport à 2022, les fréquentations de 4 de nos 5 principaux marchés européens augmentent en 2023. Seul la Belgique observe une baisse de ses nuitées touristiques en Ardèche.

Par rapport à 2019, les fréquentations de l'ensemble de nos 5 principaux marchés européens augmentent.



METHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

Qu'est-ce que Flux Vision Tourisme ?

«Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange, co-construite avec le Réseau National des Agences Départementales (ex Tourisme & Territoires), aujourd'hui utilisée par de nombreux ADT et CRT.

Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développements depuis 2012.

Les segments et marchés

Un **résident** a passé au moins 22 nuits dans la zone d'observation au cours des 56 dernières nuits

- 1 habitant resté chez lui
- 1 résident secondaire la nuit du 31 août s'il est arrivé le 1er juillet

Un **touriste** est un non-résident de la zone d'observation et qui y est vu de manière non récurrente

- 1 Parisien qui passe une semaine en camping en Ardèche
- 1 habitant de Privas qui passe un week-end en Montagne ardéchoise
- 1 saisonnier la nuit du 14 juillet s'il est arrivé le 1er juillet

Un **excursionniste** est une personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.

- un habitant du Puy-en-Velay qui fait l'ascension du Gerbier
- un habitant du Lille hébergé une semaine à Montélimar et qui visite Chauvet 2 le samedi
- un Valentinois qui se rend au Crusol Festival

Origines en fonction de l'adresse de facturation ou de l'origine de la carte SIM

Par département et région pour les Français

Éléments de méthode

Lieu de résidence : Orange observe en continu les mobiles sur la France métropolitaine entière pour identifier la zone de présence majoritaire (par nuit : zone où la personne a passé le plus de temps entre 0h et 6h) et identifier si les personnes y ont passé plus de 22 nuits au cours des 56 dernières nuits.

L'adresse de facturation n'entre pas en compte pour déterminer le lieu de résidence mais sert à déterminer l'origine géographique.

Nuitées : Orange compte une nuitée lorsqu'une personne a été vue plus de 2h consécutives entre minuit et 6h sur sa zone majoritaire.

Présence diurne : présence durant la journée (06h-00H) sur la zone d'observation.

Zonage : chaque zone est définie de manière indépendante en fonction de la couverture des antennes Orange. Les zones peuvent donc se chevaucher ou se superposer. La somme par zone est donc supérieure au total Ardèche.

Pour toute utilisation, merci de citer

« Source : Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme - Observatoire »

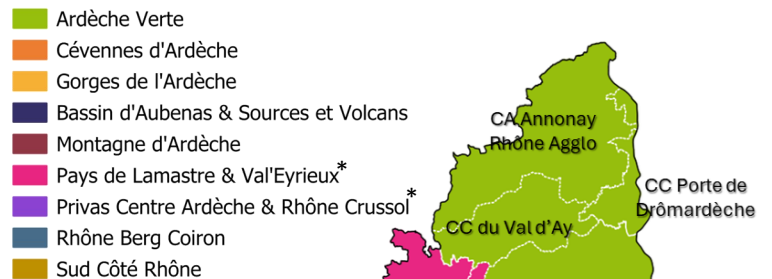
Une **segmentation** (qualification d'un mobile en «touriste», «résident» ...) est effectuée en tenant compte de la **zone de présence majoritaire sur les 56 derniers jours, des durées et récurrences de séjours**.

Un **redressement** est effectué pour passer de x mobiles à y personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobile et la part de marché d'Orange.

La méthodologie actuelle déployée par Orange Business est en place depuis 2019.

Flux Vision Tourisme en Ardèche

Observation à l'échelle du département et de zones infra-départementales



* Nouvelles zones à partir de 2024